

Journée d'Etude

Avec les partenariats du Barreau de Grasse, du Barreau de Nice, de l'Ecole des Avocats du Sud-Est.

Le CERDP
organise à la

Faculté de Droit et Science Politique
Amphithéâtre 202 (1^{er} étage du bâtiment central)

Le vendredi 23 septembre 2016

une journée d'étude sur le thème :

La réforme du droit des contrats en pratique

L'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2016. A partir de cette date, tous les contrats seront soumis aux nouvelles dispositions du Code civil. Si cette ordonnance ne rompt pas avec la tradition contractuelle française, elle modifie toutefois, sur de nombreux points, le droit positif. Surtout, en faisant à nouveau du droit des contrats un droit écrit, l'ordonnance va nécessairement modifier l'approche pratique de cette matière. En effet, dans les années qui vont suivre l'entrée en vigueur de l'ordonnance, un important travail d'interprétation des textes va devoir être réalisé. L'objet de cette journée d'étude est donc de proposer, sur les points clés de la réforme du droit des contrats, une grille de lecture des nouveaux textes, destinée à faciliter leur mise en œuvre pratique.



Ordre des Avocats
au Barreau
de Grasse



ORDRE DES AVOCATS
AU BARREAU DE NICE



PROGRAMME

Vendredi 23 septembre 2016

MATINÉE

Sous la présidence de Cédric PORTERON, Avocat au Barreau de Nice, Membre du Conseil de l'ordre, Délégué de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Nice, Maître de Conférences Associé à l'Université Nice Sophia Antipolis.

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 Allocution d'ouverture
Yves STRICKLER
Vice Doyen Recherche à la Faculté de Droit et Science Politique de Nice
Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis
Mathias LATINA
Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis
Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures (E.A. n°1201)
- 9h15 - **La physionomie de la réforme du droit des contrats**
Mathias LATINA
Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis
Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures (E.A. n°1201)
- 9h45 - **Négociations et avant-contrats**
Sophie PELLET
Professeur à l'Université Picardie - Jules Verne
- 10h10 Débats - Pause
- 10h40 - **Obligation d'information et réticence dolosive**
Garance CATTALANO-CLOAREC
Professeur à l'Université d'Orléans
- 11h05 - **Abus de dépendance et clauses abusives**
Eva MOUIAL-BASSILANA
Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis
- 11h30 Débats
- 12h00 Déjeuner - libre

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Michaël JANAS, Président du Tribunal de Grande Instance de Grasse

- 14h30 - **Imprévision et force majeure**
Jean-Christophe RODA
Professeur à l'Université de Toulon
- 14h55 - **Réduction du prix et résolution par notification**
Gaël CHANTEPIE
Professeur à l'Université de Lille 2
- 15h20 Débats - pause
- 15h50 - **Les cessions d'obligations**
Philippe KAIGL
Maître de Conférences à l'Université Nice Sophia Antipolis
Avocat au Barreau de Grasse
- 16h15 - **Rapport conclusif**
Denis MAZEAUD
Professeur à l'Université Paris 2 - Panthéon Assas

Université Nice Sophia Antipolis
Faculté de Droit et Science Politique

Journée d'étude
NICE, le vendredi 23 septembre 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AU PLUS TARD :
Le 15 septembre 2016

Attention : Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au 15 septembre 2016.

au Secrétariat du **CERDP**
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 Bis
(anciennement avenue Robert Schuman)
06050 NICE Cedex 1

accompagné de votre règlement des droits d'inscription

NOM :

(Ecrire en en caractères d'imprimerie)

PRENOM :

(Ecrire en en caractères d'imprimerie)

PROFESSION :

ADRESSE :

ORGANISME :

COURRIEL :

84 Euros T.T.C. - la journée du 23 septembre 2016
(Les frais d'inscription comprennent l'accueil des participants et la documentation.)

Je règle la somme deEuros par chèque bancaire
OU postal ci-joint, à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS.

Je souhaite une facture.
 Je souhaite une attestation de présence.

Date : Signature :



Journée d'Etude
du 23 septembre 2016

Conditions générales

Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au 15 septembre 2016.

Date de clôture des inscriptions : 15 septembre 2016.

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14 -2 de la loi du 31 décembre 1971.

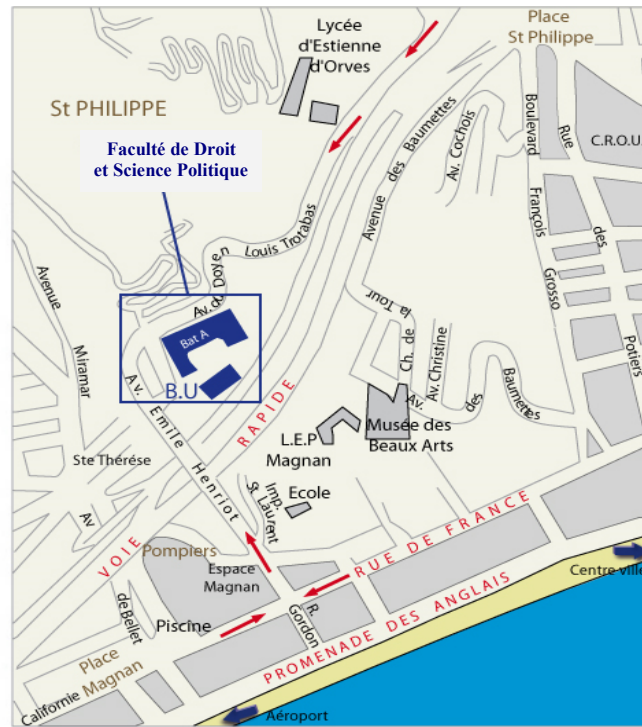
La journée du 23 février 2016 sera validée pour 6 heures de formation par l'EDA Sud-Est.

Une attestation de présence sera délivrée ultérieurement.

Parking à votre disposition

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au

Secrétariat du CERDP
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 Bis
(anciennement avenue Robert Schuman)
06050 NICE Cedex 1
Tél : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Courriel : cerdp@unice.fr
Site : <http://www.unice.fr/CERDP/>



UN DOUBLE ACCES :

- par le Quartier St Philippe - Lycée Estienne d'Orves

En partant de la **Place St-Philippe** (haut du Bd François Grosso), longer la **Voie Rapide** en prenant l'Av. Robert Schuman, puis dans sa continuité, l'Av. Doyen Louis Trotabas, qui mène tout droit à la Faculté.

- par le Quartier Magnan - Rue de France :

- En venant de la Rue de France, **avant** la Piscine Jean Médecin, prendre à droite, la montée de l'Av. Emile Henriot
- En venant de la Place Magnan, **après** la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot

Par le TRAIN SNCF : Arrêt "Nice-Ville"

Partant de la Gare : BUS 64 ; 71 ; 75 : Arrêt "Estienne d'Orves"
BUS 12 ; 17 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

De l'AEROPORT

En voiture : Par la Promenade des Anglais

par le BUS :

Du Terminal 1 :

BUS 23 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

BUS 98 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais du Terminal 2 :

BUS 99 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

Par la ROUTE :

Autoroute A8 "La Provençale", sortie n° 50.

Une fois sur la Promenade des Anglais, à environ 5 km, tourner à gauche, direction Magnan, et tout de suite, après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot.

L'entrée du Parking, se trouve après le 1er virage, sur l'Av. Doyen L. Trotabas.

Journée d'étude

La réforme du droit des contrats en pratique

Vendredi 23 septembre 2016



Fragment de la mosaïque de Chagall - Faculté de Droit et Science Politique de Nice

Direction Scientifique :

Mathias LATINA,
Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis
Directeur du CERDP